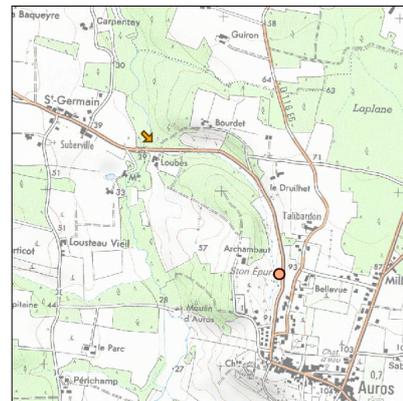
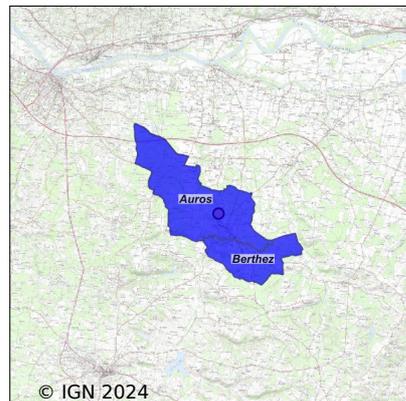


# Système d'assainissement 2022

## AUROS 2

### Réseau de type Mixte



## Station : AUROS 2

|   |   |
|---|---|
| <b>Code Sandre</b>                                | <b>0533021V002</b>  |
| <b>Nom du maître d'ouvrage</b>                    | S.I.A.E.P. DE LA REGION DE CASTETS EN DORTHE  |
| <b>Nom de l'exploitant</b>                        | -   |
| <b>Date de mise en service</b>                    | janvier 2014  |
| <b>Date de mise hors service</b>                  | -   |
| <b>Niveau de traitement</b>                       | Secondaire bio (Ntk, Ngl et Pt phy-chi)   |
| <b>Capacité</b>                                   | 1 200 équivalent-habitant   |
| <b>Charge nominale DBO5</b>                       | 72 Kg/j   |
| <b>Charge nominale DCO</b>                        | 144 Kg/j  |
| <b>Charge nominale MES</b>                        | 108 Kg/j  |
| <b>Débit nominal temps sec</b>                    | 180 m3/j  |
| <b>Débit nominal temps pluie</b>                  | -   |
| <b>Filières EAU</b>                               | File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Traitement physico-chimique en aération |
| <b>Filières BOUE</b>                              |   |
| <b>Filières ODEUR</b>                             |   |
| <b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b> | 449 672, 6 382 970 - Coordonnées établies (précision du décamètre)  |
| <b>Milieu récepteur</b>                           | Rivière - Le Beuve  |

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Auros depuis 1964

100% de Berthez depuis 2016

## Raccordements des établissements industriels

S.C.A. PALMAGRI depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

En 2022, 406 abonnés des communes d'Auros (391 abonnés) et de Berthez (15 abonnés) sont raccordés au réseau d'assainissement. Le nombre d'habitants estimé est de 887 soit 73,9 % de la capacité nominale de la station d'épuration. De plus, il faut rajouter l'industriel qui génère aussi une pollution et notamment des graisses.

Le réseau de collecte est en séparatif. 6 postes de relevage (Auros : 5 ; Berthez : 1 ; télégestion : 3 ; traitement H2S : 0) permettent d'acheminer l'effluent jusqu'à la station d'épuration.

Le réseau de collecte est équipé de 3 trop-pleins sur des postes de relevage (non soumis à l'autosurveillance car inférieur à 120 kg/j de DBO5).

Le réseau est sensible aux intrusions d'eaux claires.

Une étude diagnostique est en cours

Les volumes enregistrés en 2022 par l'autosurveillance, sont les suivants :

Point « A3 » : Entrée station

Débit

(m<sup>3</sup>/j) Charge de la station

(%)

|  |                        |       |  |
|--|------------------------|-------|--|
| Volume moyen journalier  | 152                    | 84    |  |
| Volume moyen journalier maximum                                | 391 (le 21 aout. 2022) | 217   |  |
| Percentile 95  | 370                    | 205,5 |  |
| Nombre de dépassement du débit nominal (180 m <sup>3</sup> /j) |                        | 61    |  |

### Station d'épuration

Aspect général :

Les ouvrages sont en bon état.

Prétraitements :

Les eaux sont dégrillées grossièrement avant le poste de relevage, dans un regard dédié.

Le poste de relevage est dégagé (peu chargé en matières grasses).

Les eaux sont alors relevées puis comptées avant d'être prétraitées.

Les prétraitements sont très efficaces : Le dégrilleur automatique fonctionne très peu.

Le dégraisseur élimine correctement les graisses (aéroflot efficace et raclage utile).

Traitement :

Suite aux deux bilans d'autosurveillance réalisés sur l'année 2022, la charge organique à traiter par la station correspond à 579 Equivalents Habitants avec le paramètre DBO5 et à 722 EH avec le paramètre DCO soit respectivement 48,3% et 60,1 % de la capacité de la station. Les ratios DCO/DBO5 montrent un effluent domestique biodégradable.

Le bassin « boues activées » est aéré au moyen d'une turbine asservie à une mesure du potentiel Rédox dans le bassin d'aération, permettant ainsi une optimisation des phases « aérobie/anaérobie ».

En période de surcharge hydraulique, les temps de séjour sont réduits et les rendements épuratoires réduits. Le taux de boues, trop élevé, doit être réduit en augmentant les extractions.

Le traitement du phosphore doit avoir lieu lors de la période estivale (de juillet à octobre).

La norme Pt n'est pas dépassée pour les deux bilans, l'injection de FeCl<sub>3</sub> n'est pas maîtrisée, Les valeurs

fluctuent (0,84 et 2,5g/L) il serait intéressant de la stabiliser autour des 3g/L pour éviter de trop injecter de FeCl3.

Qualité du rejet :

Le niveau de traitement sur les deux bilans réalisés en 2022 est satisfaisant sur l'ensemble des paramètres.

Autosurveillance :

Les 2 bilans annuels sont réalisés par le SATESE avec le matériel fixe de la station qui est entièrement équipée. Les préconisations de pose des débitmètres « entrée » et « sortie » sont satisfaisantes. Aucun écart significatif n'était constaté entre les totalisations des débitmètres « entrée » et « sortie » et les totalisations des débitmètres portables du SATESE.

Il faut veiller à maintenir propre le canal de comptage afin de diminuer l'écart entre le volume entrant et sortant. Un écart significatif est constaté entre Q « entrée » et Q « sortie ».

## Sous produits

La filière de traitement des boues est composée d'une table de dégroutage et d'un silo de stockage équipé d'un agitateur. Les boues sont déshydratées sur place avec un véhicule aménagé avant d'être évacuées sur la plateforme de compostage Terres d'Aquitaine à St Selve.

Production théorique des boues : 10,049 TMS avec un coef. de déphosphatation de 0,8.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533021V001      AUROS

### Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante |          |               | Rendement | Pollution sortante |               |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
|           | Charge             | Capacité | Concentration |           | Charge             | Concentration |
| VOL       | 121 m3/j           | 67 %     |               |           | 150 m3/j           |               |
| DBO5      | 35 Kg/j            | 48 %     | 290 mg/l      | 99 %      | 0,4 Kg/j           | 3 mg/l        |
| DCO       | 88 Kg/j            | 61 %     | 730 mg/l      | 95 %      | 4,6 Kg/j           | 31 mg/l       |
| MES       | 36 Kg/j            |          | 302 mg/l      | 98 %      | 0,6 Kg/j           | 4 mg/l        |
| NGL       | 10,3 Kg/j          |          | 85 mg/l       | 94 %      | 0,6 Kg/j           | 4,1 mg/l      |
| NTK       | 10,3 Kg/j          |          | 85 mg/l       | 95 %      | 0,5 Kg/j           | 3,1 mg/l      |
| PT        | 1,1 Kg/j           |          | 9,5 mg/l      | 78 %      | 0,2 Kg/j           | 1,7 mg/l      |

## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

|   |     |
|---|-----|
| ... à la collecte des effluents               | Non |
| ... à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ... à l'autosurveillance                      | Non |
| ... à l'exploitation des ouvrages             | Non |
| ... à la production des boues                 | Non |
| ... à la vétusté                              | Non |
| ... à la destination des sous-produits        | Non |

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533021V002>